

36th Session of the Congress – Strasbourg, France, 2 – 4 April 2019

Réflexion sur le futur du Conseil de l'Europe – la contribution du Congrès

Vérification à l'écoute

Strasbourg, France, le 2 avril 2019

Speaking notes

(6 minutes)

Xavier CADORET

Merci, Gunn Marit,

Chers collègues,

Je continue dans la logique poursuivie par ma corapporteuse, qui est la logique de notre projet de contribution devant vous.

En effet, notre point du départ est le constat de la gravité de la situation grave aujourd'hui, qui est caractérisée par une forte perte de confiance des citoyens à la capacité du système démocratique de répondre d'une manière adéquate à leurs préoccupations.

Bien évident, les pays européens sont affectés par cette situation d'un degré différent, mais nous pouvons constater néanmoins que dans l'Union européenne, par exemple, selon l'Eurobaromètre, seul un tiers de citoyens ont la confiance en leurs parlements et gouvernements nationaux, et cet indicateur pour les partis politiques n'est plus que 18 pour cent.

Ce manque de confiance affecte nécessairement le lien politique entre les citoyens et leur représentants élus, et engendre donc une crise de la représentation politique que nous témoignons en Europe aujourd'hui – également, avec certains pays affectés plus que les autres.

Or, les démocraties modernes sont fondées sur la représentation – une représentation « lointaine », dans les instances démocratiques nationales comme le parlement ou le gouvernement ;

Mais aussi sur une représentation « proche », représentation territoriale, de proximité des citoyens, dans nos collectivités locales et régionales, dans nos communes, villages, villes et régions.

Et si aujourd'hui la représentation lointaine traverse des problèmes de la confiance des citoyens, nous constatons en même temps le niveau élevé de cette confiance aux élus locaux – de 50 pour cent, selon le même Eurobaromètre.

Nous sommes convaincus que le maire, le conseiller, l'élu local et régional demeurent aujourd'hui le dernier rempart contre le dysfonctionnement du système, les gardiens du tissu social de nos collectivités et donc la base pour le renouveau démocratique du système et de nos sociétés que la situation exige.

Les Etats membres doivent utiliser ce capital de confiance dans la représentation territoriale et reposer davantage dans leurs politiques sur la démocratie territoriale en tant que pilier essentiel de tout système démocratique. Les élus locaux et régionaux ont la capacité, les compétences et la confiance nécessaire des citoyens pour porter le flambeau de ce renouveau.

C'est également notre conviction que ce recours accru à la démocratie de proximité nécessite un nouveau pacte socio-territorial entre l'Etat et les collectivités.

Et si le Conseil de l'Europe, comme l'a souligné ma corapporteuse, est dans la meilleure position pour conduire et diriger ce renouveau démocratique, il relève au Congrès, au sein du Conseil de l'Europe, d'être en charge de la mobilisation des pouvoirs locaux et régionaux pour assumer leur rôle clé dans ce processus.

Nous appelons donc les Etats membres de reconnaître le rôle de la représentation territoriale et de la démocratie locale et régionale, et par conséquent la mission du Congrès en tant qu'assemblée représentative de plus de 150 000 collectivités européennes – créée, par ailleurs, les Etats membres mêmes il y a plus que 60 ans pour renforcer la dimension locale et régionale de la démocratie européenne.

En raison de sa double nature d'institution et d'organe de suivi, le Congrès a accumulé une connaissance unique des expériences locales et régionales qui constitue une force pour le Conseil de l'Europe dans son ensemble.

Nous sommes convaincus que le Conseil de l'Europe et ses Etats membres doivent investir dans des communautés locales et régionales résilientes, et que l'outil pour ce faire est le Congrès qui dispose du cadre juridique de la Charte européenne de l'autonomie locale et de l'expérience du suivi de sa mise en œuvre. Ce cadre doit encore être renforcé, de même que les capacités opérationnelles et budgétaires du Congrès et des autorités locales qu'il représente, pour pouvoir bénéficier pleinement de leur contribution au renouveau démocratique.

Je voudrais conclure par souligner encore une fois notre conviction que la situation actuelle est une opportunité pour reconnaître la démocratie locale comme un pilier essentiel de la démocratie européenne, et qu'il convient de répondre aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées aujourd'hui en mettant en avant et en utilisant cette dimension territoriale fondée sur un nouveau pacte socio-territorial.

Et comme l'affirme le texte de notre contribution, le Congrès est prêt à s'impliquer dans la mise en œuvre de ces politiques et à offrir sa connaissance des communautés locales et régionales, son expérience dans la résolution des problèmes au niveau local et les outils à sa disposition pour aider à relever les défis soulevés par les changements de nos sociétés.

Je vous incite à soutenir ce projet.

Merci.